



Message pour la deuxième Journée mondiale de prière
pour la sauvegarde de la création

1^{er} septembre 2016

Usons de miséricorde envers notre maison commune

En union avec les frères et les sœurs orthodoxes, et avec l'adhésion d'autres Églises et Communautés chrétiennes, l'Église catholique célèbre aujourd'hui l'annuelle « Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création ». Cette occasion entend offrir « à chacun des croyants et aux communautés la précieuse opportunité de renouveler leur adhésion personnelle à leur vocation de gardiens de la création, en rendant grâce à Dieu pour l'œuvre merveilleuse qu'Il a confiée à nos soins et en invoquant son aide pour la protection de la création et sa miséricorde pour les péchés commis contre le monde dans lequel nous vivons ».¹

Il est très encourageant que la préoccupation pour l'avenir de notre planète soit partagée par les Églises et les Communautés chrétiennes avec d'autres religions. En effet, au cours des dernières années, de nombreuses initiatives ont été prises par des Autorités religieuses et par des organisations pour sensibiliser encore plus l'opinion publique aux dangers de l'exploitation irresponsable de la planète. Je voudrais

¹ Lettre pour l'institution de la « Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création », 6 août 2015.

mentionner ici le Patriarche Bartholomée et son prédécesseur Dimitrios, qui pendant de nombreuses années se sont prononcés constamment contre le péché de provoquer des dommages à la création, attirant l'attention sur la crise morale et spirituelle qui est à la base des problèmes environnementaux et de la dégradation. Répondant à l'attention croissante pour l'intégrité de la création, la Troisième Assemblée Œcuménique Européenne (Sibiu, 2007), proposait de célébrer un « Temps pour la Création » d'une durée de cinq semaines entre le 1^{er} septembre (mémoire orthodoxe de la divine création) et le 4 octobre (mémoire de François d'Assise dans l'Église catholique et dans certaines autres traditions occidentales). A partir de ce moment cette initiative, avec l'appui du Conseil Mondial des Églises, a inspiré de nombreuses activités œcuméniques dans diverses parties du monde. Ce doit être aussi un motif de joie le fait que dans le monde entier des initiatives similaires, qui promeuvent la justice environnementale, la sollicitude envers les pauvres et l'engagement responsable à l'égard de la société, font se rencontrer des personnes, surtout des jeunes, de divers contextes religieux. Chrétiens et non-chrétiens, personnes de foi et de bonne volonté, nous devons être unis pour montrer de la miséricorde envers notre maison commune – la terre – et valoriser pleinement le monde dans lequel nous vivons comme lieu de partage et de communion.

1. La terre crie...

Avec ce Message, je renouvelle le dialogue avec chaque personne qui habite cette planète au sujet des souffrances qui affligent les pauvres et la dévastation de l'environnement. Dieu nous a fait don d'un jardin luxuriant, mais nous sommes en train de le transformer en une étendue polluée de « décombres, de déserts et de saletés » (Enc. *Laudato si'*, n. 161). Nous ne pouvons pas nous résigner ou être indifférents à la perte de la biodiversité et à la destruction des écosystèmes, souvent provoquées par nos comportements irresponsables et égoïstes. « A cause de nous, des milliers d'espèces ne rendront plus gloire à Dieu par leur existence et ne pourront plus nous communiquer leur propre message. Nous n'en avons pas le droit » (*ibid.* n. 33).

La planète continue à se réchauffer, en partie à cause de l'activité humaine : 2015 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée et probablement 2016 le sera encore plus. Cela provoque sécheresse, inondations, incendies et événements météorologiques extrêmes toujours plus graves. Les changements climatiques contribuent aussi à la crise poignante des migrants forcés. Les pauvres du monde, qui sont aussi les moins responsables des changements climatiques, sont les plus vulnérables et en subissent déjà les effets.

Comme l'écologie intégrale le met en évidence, les êtres humains sont profondément liés les uns aux autres et à la création dans son ensemble. Quand nous maltraitons la nature, nous maltraitons aussi les êtres humains. En même temps, chaque créature a sa valeur propre intrinsèque qui doit être respectée. Écoutons « tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres » (*ibid.* n. 49), et cherchons à comprendre attentivement comment pouvoir assurer une réponse adéquate et rapide.

2. ...parce que nous avons péché

Dieu nous a donné la terre pour la cultiver et la garder (cf. *Gn 2, 15*) avec respect et équilibre. La cultiver « trop » – c'est-à-dire en l'exploitant de manière aveugle et égoïste –, et la garder peu est un péché.

Avec courage le cher Patriarche Œcuménique Bartholomée a, à maintes reprises et prophétiquement, mis en lumière nos péchés contre la création : « Que les hommes détruisent la diversité biologique dans la création de Dieu ; que les hommes dégradent l'intégrité de la terre en provoquant le changement climatique, en dépouillant la terre de ses forêts naturelles ou en détruisant ses zones humides ; que les hommes polluent les eaux, le sol, l'air : tout cela, ce sont des péchés ». En effet, « un crime contre la nature est un crime contre nous-mêmes et un péché contre Dieu ».²

Face à ce qui arrive à notre maison, puisse le Jubilé de la Miséricorde appeler les fidèles chrétiens « à une profonde conversion intérieure » (Enc. *Laudato si'*, n. 217),

² Discours à Santa Barbara, Californie (8 novembre 1997).

soutenue de façon particulière par le Sacrement de la Pénitence. En cette Année jubilaire, apprenons à chercher la miséricorde de Dieu pour les péchés contre la création que jusqu'à maintenant nous n'avons pas su reconnaître et confesser ; et engageons-nous à accomplir des pas concrets sur la route de la conversion écologique, qui demande une claire prise de conscience de notre responsabilité à l'égard de nous-mêmes, du prochain, de la création et du Créateur (cf. *ibid.* nn. 10 ; 229).

3. Examen de conscience et repentir

Le premier pas sur ce chemin est toujours un examen de conscience, qui « implique gratitude et gratuité, c'est-à-dire une reconnaissance du monde comme don reçu de l'amour du Père, ce qui a pour conséquence des attitudes gratuites de renoncement et des attitudes généreuses [...] Cette conversion implique aussi la conscience amoureuse de ne pas être déconnecté des autres créatures, de former avec les autres êtres de l'univers une belle communion universelle. Pour le croyant, le monde ne se contemple pas de l'extérieur mais de l'intérieur, en reconnaissant les liens par lesquels le Père nous a unis à tous les êtres » (*ibid.* n. 220).

A ce Père plein de miséricorde et de bonté, qui attend le retour de chacun de ses enfants, nous pouvons nous adresser en reconnaissant nos péchés envers la création, les pauvres et les générations futures. « Dans la mesure où tous nous causons de petits préjudices écologiques », nous sommes appelés à reconnaître « notre contribution, petite ou grande, à la défiguration et à la destruction de la création ».³ C'est le premier pas sur le chemin de la conversion.

En l'an 2000, qui fut aussi une Année jubilaire, mon prédécesseur saint Jean-Paul II a invité les catholiques à reconnaître leurs torts pour l'intolérance religieuse passée et présente, ainsi que pour les injustices commises envers les Juifs, les femmes, les peuples indigènes, les immigrés, les pauvres et les enfants à naître. En ce Jubilé extraordinaire de la Miséricorde, j'invite chacun à faire de même. Comme individus,

³ BARTHOLOMEE I, *Message pour la Journée de prière pour la sauvegarde de la création* (1^{er} septembre 2012).

désormais habitués à des styles de vie entraînés soit par une culture mal comprise du bien-être soit par un « désir désordonné de consommer plus qu'il n'est réellement nécessaire » (*ibid.* n. 123), et comme participants d'un système « qui a imposé la logique du profit à n'importe quel prix, sans penser à l'exclusion sociale ou à la destruction de la nature », ⁴ repentons-nous du mal que nous faisons à notre maison commune.

Après un sérieux examen de conscience et habités par ce repentir, nous pouvons confesser nos péchés contre le Créateur, contre la création, contre nos frères et nos sœurs. « Le catéchisme de l'Église catholique nous fait voir le confessionnal comme un lieu où la vérité nous rend libres pour une rencontre ». ⁵ Nous savons que « Dieu est plus grand que notre péché », ⁶ que tous les péchés, y compris ceux contre la création. Nous les confessons parce que nous sommes repentants et que nous voulons changer. Et la grâce miséricordieuse de Dieu que nous recevons dans le Sacrement nous aidera à le faire.

4. Changer de route

L'examen de conscience, le repentir et la confession au Père riche en miséricorde conduisent à *un ferme propos de changer de vie*. Et cela doit se traduire en attitudes et comportements concrets plus respectueux de la création, comme par exemple de faire un usage raisonnable du plastique et du papier, de ne pas gaspiller l'eau, la nourriture et l'énergie électrique, de trier les déchets, de traiter avec soin les autres êtres vivants, d'utiliser les transports publics et de partager un même véhicule entre plusieurs personnes, et ainsi de suite (cf. Enc. *Laudato si'*, n. 211). Nous ne devons pas croire que ces efforts sont trop petits pour améliorer le monde. Ces actions « suscitent sur cette terre un bien qui tend à se répandre toujours, parfois de façon invisible » (*ibid.*, n. 212) et encouragent « un style de vie prophétique et contemplatif,

⁴ *Discours*, II^{ème} Rencontre mondiale des Mouvements populaires, Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), 9 juillet 2015.

⁵ *Troisième méditation*, Retraite spirituelle à l'occasion du Jubilé des prêtres, Basilique Saint-Paul-hors-les murs, 2 juin 2016.

⁶ *Audience générale*, 30 mars 2016.

capable d'aider à apprécier profondément les choses sans être obsédé par la consommation » (*ibid.*, n. 222).

Egalement l'intention de changer de vie doit imprégner notre manière de contribuer à construire la culture et la société dont nous faisons partie : en effet « la préservation de la nature fait partie d'un style de vie qui implique une capacité de cohabitation et de communion » (*ibid.*, n. 228). L'économie et la politique, la société et la culture ne peuvent pas être dominées par une mentalité du court terme et de la recherche d'un gain financier ou électoral immédiat. Elles doivent au contraire être d'urgence réorientées vers le bien commun, qui comprend la durabilité et la sauvegarde de la création.

Un cas concret est celui de la "dette écologique" entre le Nord et le Sud du monde (cf. *ibid.*, nn. 51-52). Sa restitution demanderait de prendre soin de l'environnement des pays plus pauvres, leur fournissant des ressources financières et une assistance technique qui les aident à gérer les conséquences des changements climatiques et à promouvoir le développement durable.

La protection de la maison commune demande un consensus politique croissant. En ce sens, c'est un motif de satisfaction qu'en septembre 2015 les pays du monde aient adopté les Objectifs de Développement durable, et que, en décembre 2015, ils aient approuvé l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui fixe l'objectif exigeant mais fondamental de contenir l'augmentation de la température globale. Maintenant les gouvernements ont le devoir de respecter les engagements qu'ils ont pris, tandis que les entreprises doivent assumer leur part de façon responsable, et il revient aux citoyens d'exiger qu'il en soit ainsi, et qu'on vise même des objectifs toujours plus ambitieux.

Changer de route consiste donc à « respecter scrupuleusement le commandement originel de préserver la création de tout mal, soit pour notre bien soit pour le bien des autres êtres humains ». ⁷ Une question peut nous aider à ne pas perdre de vue

⁷ BARTHOLOMÉE I, Message pour la Journée de prière pour la sauvegarde de la création (1^{er} septembre 2012).

l'objectif : « Quel genre de monde voulons-nous laisser à ceux qui nous succèdent, aux enfants qui grandissent » (Enc. *Laudato si'*, n. 160).

5. Une nouvelle œuvre de miséricorde

« Rien n'unit davantage à Dieu qu'un acte de miséricorde – qu'il s'agisse de la miséricorde avec laquelle le Seigneur nous pardonne nos péchés, ou qu'il s'agisse de la grâce qu'il nous accorde pour pratiquer les œuvres de miséricorde en son nom ». ⁸

Paraphrasant saint Jacques, « la miséricorde sans les œuvres est morte en elle-même. [...] A cause des mutations de notre univers mondialisé, certaines pauvretés matérielles et spirituelles se sont multipliées : laissons donc place à l'imagination de la charité pour distinguer de nouvelles modalités d'action. De cette façon, la voie de la miséricorde deviendra toujours plus concrète ». ⁹

La vie chrétienne inclut la pratique des œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles traditionnelles. ¹⁰ « Il est vrai que nous pensons d'habitude aux œuvres de miséricorde, séparément, et en tant que liées à une œuvre : hôpitaux pour les malades, cantines pour ceux qui ont faim, maisons d'accueil pour ceux qui sont dans la rue, écoles pour ceux qui ont besoin d'instruction, le confessionnal et la direction spirituelle pour celui qui a besoin de conseil et de pardon... Mais si nous les regardons ensemble, le message est que l'objet de la miséricorde est la vie humaine elle-même et dans sa totalité ». ¹¹

Évidemment la vie humaine elle-même et dans sa totalité comprend la sauvegarde de la maison commune. Donc, je me permets de proposer un complément aux deux

⁸ *Première méditation*, Retraite spirituelle à l'occasion du Jubilé des prêtres, Basilique Saint-Jean de Latran, 2 juin 2016.

⁹ *Audience générale*, 30 juin 2016.

¹⁰ Les œuvres corporelles sont : donner à manger à ceux qui ont faim ; donner à boire à ceux qui ont soif ; vêtir ceux qui sont nus ; loger les pèlerins ; visiter les malades ; visiter les prisonniers ; ensevelir les morts. Les œuvres spirituelles sont : conseiller ceux qui doutent ; enseigner aux ignorants ; exhorter les pécheurs ; consoler les affligés ; pardonner les offenses ; supporter patiemment les personnes importunes ; prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

¹¹ *Troisième méditation*, Retraite spirituelle à l'occasion du Jubilé des prêtres, Basilique Saint-Paul-hors-les murs, 2 juin 2016.

listes traditionnelles des sept œuvres de miséricorde, ajoutant à chacune *la sauvegarde de la maison commune*.

Comme œuvre de miséricorde spirituelle, la sauvegarde de la maison commune demande « la contemplation reconnaissante du monde » (Enc. *Laudato si'*, n. 214) qui « nous permet de découvrir à travers chaque chose un enseignement que Dieu veut nous transmettre » (*ibid.*, n. 85). Comme œuvre de miséricorde corporelle, la sauvegarde de la maison commune demande les « simples gestes quotidiens par lesquels nous rompons la logique de la violence, de l'exploitation, de l'égoïsme [...] et se manifeste dans toutes les actions qui essaient de construire un monde meilleur » (*ibid.*, nn. 230-231).

6. En conclusion, prions

Malgré nos péchés et les terribles défis que nous avons face à nous, ne perdons jamais l'espérance : « Le Créateur ne nous abandonne pas, jamais il ne fait marche arrière dans son projet d'amour, il ne se repent pas de nous avoir créés [...] parce qu'il s'est définitivement uni à notre terre, et son amour nous porte toujours à trouver de nouveaux chemins » (*ibid.*, nn. 13 ; 245). En particulier le 1^{er} septembre, et ensuite pour tout le reste de l'année, nous prions :

« Ô Dieu des pauvres,
aide-nous à secourir les abandonnés
et les oubliés de cette terre
qui valent tant à tes yeux. [...]
Ô Dieu d'amour, montre-nous notre place dans ce monde
comme instruments de ton affection pour tous les êtres de cette terre (*ibid.*, n. 246).
Ô Dieu de miséricorde, accorde-nous de recevoir ton pardon
et de transmettre ta miséricorde dans toute notre maison commune.

Loué sois-tu.

Amen.